



AVEYRON LABO

AVEYRON LABO

195, rue des artisans - PA Bel-Air - B.P. 3118 - 12031 RODEZ Cedex 9

Tél : 05.65.76.51.30 – Fax : 05.65.76.51.31

<http://www.aveyron-labo.com> – serviceclients@aveyron-labo.fr

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC CAMPAGNES DE MESURE DES POLLUANTS (benzène, formaldéhyde et Dioxyde de Carbone)

Prestation de prélèvements réalisée par Aveyron Labo en partenariat avec le Laboratoire EVA (31)

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 a posé l'obligation de surveiller périodiquement la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public (ERP). Le Décret n°2015-1000 du 17 Août 2015 détaille la mise en œuvre de cette surveillance.

- 2 campagnes espacées de 5 à 7 mois
- Prélèvement en continu durant 4.5 jours par campagne.

Afin de définir le nombre de pièces à instrumenter, il est nécessaire d'établir une stratégie d'échantillonnage. Pour cela, nous avons besoin d'informations sur les caractéristiques de construction de l'établissement pour définir des Groupes de Pièces Représentatifs.

Désignation	Méthode	Cofrac
Déplacement, Intervention, évaluation des moyens d'aération, campagnes période froide et chaude	Guide d'application LCSQA et CSTB	C
Définition de la stratégie d'échantillonnage, interprétation des mesures sur terrain, rapport, conclusions \$	Guide d'application LCSQA et CSTB	C
Analyses benzène \$	ISO 16017-2 Oct 2003	C
Analyses formaldéhyde \$	ISO 16000-4 Fév 2012	C

\$ Paramètres sous traités à notre laboratoire partenaire le Laboratoire EVA (31)

C : paramètre accrédité COFRAC Accréditation n°1-1104 Essais, Portée disponible sur www.cofrac.fr